

# DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant  
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.  
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J  
BOULEVARD INTERNATIONAL 55  
B-1070 BRUSSELS  
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

## AlphaTec® 1500 PLUS Model 111P

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III



TYPE 5



TYPE 6



EN 1073-2



EN 1149-5



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN ISO 13982-1:2004 + A1:2010, EN 13034:2005 + A1:2009, EN 1073-2:2002, EN 1149-5:2018, EN ISO 13688:2013, (à l'exception de la résistance à la perforation, dont le test a obtenu un résultat de classe 1, et de la résistance à l'ignition, qui n'a pas été testée), et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 0598/PPE/23/3096 émis par l'organisme notifié :

**SGS FIMKO OY (0598)**  
TAKOMOTIE 8,  
FI-00380 HELSINKI,  
FINLAND

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

**SGS FIMKO OY (0598)**  
TAKOMOTIE 8,  
FI-00380 HELSINKI,  
FINLAND

Ulf Nystrom  
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö  
Date : 2024/10/17